

22 avr 2024 -18:14

Le CERAC contribuera à la résilience de la Belgique et de l'Europe par une meilleure analyse des risques environnementaux et climatiques

Ce 22 avril, le CERAC (Centre belge d'évaluation des risques climatiques et environnementaux) a présenté ses missions, ses objectifs et ses activités. Ce lancement a été organisé dans le contexte de la priorité "adaptation au changement climatique" de la présidence du Conseil de l'UE et de la récente publication de la première évaluation européenne des risques climatiques.

L'événement a également marqué le lancement officiel du CERAC, institué l'année dernière. Le CERAC se consacre à l'analyse des risques liés au changement climatique, de la perte de biodiversité et de leurs impacts à moyen et long terme sur la société, en soulignant plus spécifiquement leurs implications pour la sécurité nationale.

D'emblée, le directeur du CERAC, Luc Bas, a tenu à préciser que : « *le rôle du CERAC n'est pas de gérer les crises mais de les prévenir* » ; ses objectifs étant de cartographier les risques et aussi de formuler des recommandations à l'intention du [Conseil national de sécurité](#). L'examen de l'impact du changement climatique et du dépassement des limites planétaires sur notre sécurité est une préoccupation récente qui gagne en importance et devient une priorité majeure.

Plusieurs projets du CERAC sont en cours de réalisation. Ainsi, le centre prépare des notes d'information et de recommandations ciblées sur différents secteurs tel le secteur financier, de la santé ou agricole, ... Les résultats de la première étude du CERAC sur le dépassement des limites planétaires dans le contexte belge montrent l'urgence de prendre en compte et de répondre aux problèmes de la concentration en azote, de la perte de biodiversité et des dérèglements climatiques en Belgique. Par ailleurs, une analyse de risque avec un spectre beaucoup plus large et une méthodologie établie vient d'être commandée. Elle devrait mener à une priorisation des enjeux sur base desquels le CERAC formulera des recommandations. Ce rapport est attendu pour l'été 2025. Ces études et analyses doivent permettre de mieux informer les autorités compétentes et les secteurs concernés afin qu'ils prennent les mesures concrètes nécessaires.

La ministre fédérale en charge de l'environnement et du climat a souligné l'importance du CERAC : « *Comme je n'ai eu de cesse de le rappeler sous cette législature : gouverner, c'est prévoir ! La crise du climat et de la biodiversité sont les deux faces d'une même pièce, et il est important de les aborder avec des connaissances et une vision à long terme. Il est également essentiel de connaître les risques de ces crises pour notre santé, notre économie et notre société de manière plus globale. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons prendre des décisions éclairées afin d'éviter ces risques autant que possible, et de protéger les populations et les secteurs vulnérables de la meilleure manière qui soit.* »

Le CERAC a pu compter sur la collaboration de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) pour l'organisation de cet événement de la présidence belge qui a fourni une plateforme pour des discussions de haut niveau, l'échange d'idées et la diffusion d'informations sur ces sujets nouveaux mais cruciaux.

Les conclusions du rapport EUCRA de l'agence et de ses autres études ainsi que les analyses de risque menées par le CERAC devront s'alimenter et s'enrichir mutuellement.

Le rapport EUCRA identifie également les priorités politiques liées à l'adaptation au changement climatique et à l'élaboration de politiques dans les secteurs sensibles au climat, à prendre au cours du prochain cycle politique de l'UE, tant au niveau européen que national. *"Le message clair de l'EUCRA est que les décideurs politiques européens et nationaux doivent agir maintenant pour réduire les risques climatiques par des réductions ambitieuses des émissions et des mesures d'adaptation. L'intérêt massif suscité par cette évaluation confirme que ce message résonne dans toute l'Europe et qu'il devrait conduire à une action climatique plus forte et à une collaboration entre les niveaux de gouvernance local, national et européen"*, a ajouté Leena Ylä-Mononen, directrice exécutive de l'AEE.

A l'avenir, le CERAC devrait donc jouer un rôle important dans le renforcement des efforts belges et européens pour mieux comprendre et faire face aux risques climatiques urgents auxquels l'Europe est confrontée.

Chiffres clés en Europe et en Belgique

- +2.1°C : température annuelle moyenne en Belgique par rapport à l'ère préindustrielle.
- 6. 780 : décès prématurés dus à la pollution de l'air en Belgique (2021).
- 18e : classement de la Belgique dans la liste des pays où le stress hydrique est le plus élevé au monde.
- + 200 et 44 milliards d'euros : les conséquences (décès et dommages) des précipitations extrêmes et des inondations de grande ampleur en Allemagne et en Belgique en 2021.
- 2023 : l'année la plus chaude jamais enregistrée au niveau mondial, l'Europe étant le continent qui se réchauffe le plus rapidement au monde.
- 1 000 milliards d'euros : les dommages économiques potentiels par an liés aux seules inondations côtières d'ici la fin du siècle dans l'UE.
- Entre 60 000 et 70 000 : décès prématurés en Europe liés à la chaleur record de l'été 2022.

Pour plus d'informations sur :

- [Le CERAC](#)
- [Le rapport EUCRA de l'Agence européenne](#)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be